



Le 19 juillet 2006

Madame Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Service de la coordination et du soutien aux commissions
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

OBJET: PROJET ÉNERGIE CACOUNA – QUESTIONS DE LA COMMISSION

Madame,

La présente a pour but de répondre à la question de la commission conjointe d'examen que vous nous avez soumise dans votre lettre du 13 juillet dernier.

Question

Les propriétés portuaires de Transports Canada situées à Gros-Cacouna ont fait l'objet d'une fiche au Répertoire des sites contaminés fédéraux. Or, la fiche indique une contamination aux hydrocarbures pétroliers et aux HAP, sans toutefois préciser la localisation et les volumes impliqués. La contamination est-elle située sur le site visé par la construction du projet de terminal méthanier? Le cas échéant, un plan de gestion a-t-il été élaboré pour la réhabilitation du site? La commission souhaite obtenir une copie du plan de gestion, même si celui-ci est préliminaire.

Réponse

La contamination aux hydrocarbures pétroliers et aux HAP dont il est fait mention dans la fiche du Répertoire des sites contaminés fédéraux n'est pas située sur le site visé par la construction du terminal méthanier. Elle est plutôt localisée sur les terrains entourant le garage que nous avons loué à deux compagnies d'arrimage. Les sols contaminés ont été enlevés et Transports Canada a procédé à une caractérisation des sols en 2003, qui confirme que toute la contamination a été retirée. Mentionnons que dans le cadre de ses mises à jour régulières du Répertoire des sites contaminés fédéraux, le Ministère effectuera la rectification à cet effet.

.../2

Le 19 juillet 2006

- 2 -

Au cours de l'été, Transports Canada procèdera à la caractérisation des sols, de l'eau souterraine et des sédiments des terrains qui seraient loués à Énergie Cacouna dans l'éventualité où le promoteur obtiendrait toutes les autorisations nécessaires lui permettant de convenir d'un bail avec le Ministère, dont notamment les exigences environnementales.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Élaine Bolduc
Agent en environnement

cc : Lucie Pagé, TC